

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 4 août 2014, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Louise Sénécal, Messieurs les Conseillers, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Étaient absents : Monsieur Xavier Bouhy.  
Madame Nancy Lessard.

La secrétaire de l'assemblée est Madame Sylvie Groleau.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

145-2014

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Madame Louise Sénécal,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que l'ordre du jour de  
la présente session soit adopté tel que  
présenté.

ADOPTÉ

146-2014

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Monsieur Gino Vachon,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le procès-verbal de  
la séance régulière du 7 juillet 2014 soit  
adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

147-2014

**DEMANDE DE COMMANDITE - CLUB SPORT JI-SY**

ATTENDU la demande de commandite pour les courses à obstacles de Saint-Victor 2014 du Club Sport Ji-Sy, à but non lucratif.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accordera au Club Sport Ji-Sy, à but non lucratif, la somme de 200,00 \$ en guise de publicité lors de cette évènement.

ADOPTÉ

148-2014

**BORNE FONTAINE SÈCHE - INSTALLATION**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur Incendie, Monsieur Marc Bureau, à faire les démarches nécessaires pour l'installation d'une borne fontaine sèche, et ce tel qu'exigée par le schéma de couverture de risques. Cette dite borne fontaine sèche sera installée sur le terrain de la plage municipale au Lac Fortin. Le coût est d'environ 7 000,00 \$.

ADOPTÉ

149-2014

**RÉSERVATION DU SURPLUS ACCUMULÉ**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de réserver dans le surplus accumulé la somme de 136 795,00 \$, pour l'achat d'une rétrocaveuse.

ADOPTÉ

150-2014

**VENTE DE RETROCAVEUSE JCB - ANNÉE 2002 AVEC  
ÉQUIPEMENTS**

Proposé par Madame Louise Sénécal,  
Secondé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, d'aller en soumission  
publique pour la vente d'une rétrocaveuse  
JCB 2002 avec équipements. Monsieur Denis  
Rodrigue est mandaté à donner tous les  
renseignements nécessaires pour cette dite  
vente.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes  
scellées et identifiées **SOUSSION POUR  
RÉTROCAVEUSE 2002** au bureau de la Municipalité  
de Saint-Victor, 287 rue Marchand, Saint-  
Victor G0M 2B0 jusqu'à 12h00 (midi), le 29  
août 2014.

Les soumissions seront ouvertes à 9 heure,  
le 2 septembre 2014, au bureau municipal.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à  
accepter la plus haute, ni la plus basse,  
ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

151-2014

**AUTORISATION D'ACHAT DE GRAVIER POUR  
L'HIVER 2014-2015**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, d'autoriser  
l'inspecteur municipal, Monsieur Denis  
Rodrigue, à faire l'achat du gravier pour  
l'hiver 2014-2015 à la Ferme Écoloveau. Le  
gravier devra être conforme aux exigences  
de la Municipalité de Saint-Victor.

En cas de besoin, Monsieur Denis Rodrigue  
est autorisé à contacter la Ferme Donald  
Vachon pour le transport de ce dit gravier.

ADOPTÉ

152-2014

**MANDAT À LA FIRME ROCHE - PRIX CORRECTIF  
RÉSEAU D'AQUEDUC RUE COMMERCIALE ET ROUTE  
BIZIER**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Monsieur Gino Vachon,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, de mandater la firme  
Roche, représentée par Monsieur Denis  
Fortin, ingénieur, pour demander un prix  
pour un correctif du réseau d'aqueduc dans  
le secteur de la rue Commerciale situé  
entre le réservoir municipal et la route  
Bizier qui permettrait aux résidents d'être  
abreuvés directement du réservoir plutôt  
que de la conduite maîtresse issue du puits  
de la route Bizier.

ADOPTÉ

153-2014

**MANDAT À LA FIRME ROCHE - ANALYSE RANG 3  
NORD**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, d'autoriser  
l'inspecteur municipal, Monsieur Denis  
Rodrigue, pour demander à la firme Roche,  
représentée par Monsieur Denis Fortin, pour  
faire une analyse afin de connaître le coût  
des correctifs de bosses dans le rang 3  
Nord et ce, aux endroits qui seront  
déterminés par Monsieur Rodrigue.

ADOPTÉ

154-2014

**RUE COMMERCIALE - VALVES DE RÉDUCTION DE  
PRESSION**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Madame Louise Sénécal,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, de mandater  
l'inspecteur municipal, Monsieur Denis  
Rodrigue, pour demander des prix pour

réparer les valves de réduction de pression en face du 194 rue Commerciale.

ADOPTÉ

155-2014

**APPEL DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE  
COORDONNATEUR (TRICE) DES LOISIRS, SPORTS ET  
AGENT (E) CULTUREL (LE)**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Madame Louise Sénécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'aller en appel de candidature pour le poste de coordonnateur(trice) des loisirs, sports et agent(e) culturel(le). Cette dite offre sera publiée sur différents site web ainsi que dans le journal Vic Action. Les candidatures seront reçus jusqu'au 15 août 2014, 11 hr. Les entrevues se feront dans la semaine du 18 août 2014, par le Comité qui a été déterminé par le Conseil Municipal soit, Messieurs Jonathan V. Bolduc, Jérôme Bélanger, Marc Bélanger et Madame Louise Sénécal.

De plus, ce dit Comité est autorisé à recommander l'embauche de cette dite personne au Conseil Municipal.

ADOPTÉ

156-2014

**RÉSOLUTION POUR REPORTER LA SÉANCE DU  
CONSEIL QUI AVAIT LIEU LE 8 SEPTEMBRE 2014**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance régulière prévue le 8 septembre 2014 soit avancée au mardi le 2 septembre 2014.

ADOPTÉ

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
 Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
 Et résolu, à l'unanimité des  
 membres du Conseil, que les comptes suivants  
 soient approuvés et adoptés pour paiement :

Hydro-Québec	2	131.64	\$
Téléphone Saint-Victor		628.58	\$
Telus Mobilité		69.79	\$
Festivités Western		200.00	\$
Hydro-Québec	3	039.11	\$
Pitney Bowes		301.41	\$
Société Mutuelle		617.09	\$
Doris Wionzek		125.00	\$
Marc Bélanger		29.00	\$
Julie Poulin		724.34	\$
Jonathan V. Bolduc		137.70	\$
Hydro-Québec		92.15	\$
L'authentique Pose Café		192.00	\$
Poste Canada		203.33	\$
Féd. Québ. Municipalités		971.54	\$
Yannick Métivier		525.00	\$
Disco mobile Michel Mathieu		250.00	\$
Municipalité de Tring-Jonction		241.51	\$
Caroline Pépin		331.04	\$
Lucie Gosselin		150.00	\$
SNQ Chaudière Appalaches		100.03	\$
Hydro-Québec	1	289.36	\$
Jonathan V. Bolduc		17.24	\$
Guy Bélanger		230.00	\$
Hydro-Québec	7	255.66	\$
Marché PML		12.20	\$
Les pères Nature	1	236.03	\$
Eve Concept		269.25	\$
Claudette Drouin		131.07	\$
Catherine Giguère		75.00	\$
Andréanne Lessard		49.16	\$
Monika Leclerc		75.00	\$
William Bédard		17.00	\$
Projet Jeunesse Travail		43.50	\$
Hercule Fortin	102	335.40	\$
Magasin Coop		308.54	\$
Pegaze	2	543.25	\$
Denis Gauvin		53.47	\$

Alliance Coop	3	282.69	\$
DEBB		98.13	\$
Magasin Coop		649.54	\$
Centre Électrique de Beauce		147.99	\$
Centre d'extincteur SL		31.04	\$
Biolab		292.61	\$
Centre du Camion	4	479.69	\$
M.R.C. Robert-Cliche	15	799.00	\$
Garage Gilles Roy		4.37	\$
Pneus Beaucerons		173.84	\$
Hercule Fortin		770.02	\$
Ind. Ciment la Guadeloupe	9	070.32	\$
Armand Lapointe Équipement		643.06	\$
Wajax		107.46	\$
Garage Bizier		892.69	\$
Transport Adrien Roy et Fille	54	782.05	\$
Réal Huot		521.35	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	2	817.62	\$
Beauce Septique		540.14	\$
Avocats Parent Doyon Rancourt	15	958.85	\$
Centre du Camion (Beauce)		364.94	\$
Orizon Mobile		180.60	\$
LCS	40	436.33	\$
Fond infor. sur le Territoire		40.00	\$
Signalisation Lévis		929.58	\$
Aqua Beauce		32.00	\$
Pavage de Beauce	39	708.02	\$
CWA	1	228.51	\$
Pitney Works		250.53	\$
Garage Gilles Lacasse	1	629.12	\$
Saniquip		71.80	\$
Solutions GA		148.02	\$
Municipalité de la Guadeloupe		49.44	\$
Extincteur de Beauce		25.24	\$
Gingras Électrique	1	138.43	\$

ADOPTÉ

158-2014

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
 Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres  
 du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

La DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJ.  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJ.

JONATHAN V. BOLDUC

SYLVIE GROLEAU